

SECOND SESSION,
EIGHTEENTH LEGISLATIVE ASSEMBLY
OF THE NORTHWEST TERRITORIES

DEUXIÈME SESSION,
DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

BILL 6

PROJET DE LOI 6

MISCELLANEOUS STATUTE LAW
AMENDMENT ACT, 2016

LOI CORRECTIVE DE 2016

Summary

This Bill corrects inconsistencies and errors in the statutes of the Northwest Territories. The Bill also deals with other matters of a minor, non-controversial and uncomplicated nature in the statutes.

Résumé

Le présent projet de loi vise à corriger certaines incohérences et erreurs dans les lois des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à effectuer d'autres modifications mineures et non controversables dans certaines lois.

DISPOSITION

Date of Notice Date de l'avis	1st Reading 1 ^{re} lecture	2nd Reading 2 ^e lecture	To Committee Au Comité	Chairperson Président	Reported Rapport	3rd Reading 3 ^e lecture	Date of Assent Date de sanction
June 17, 2016	June 24, 2016	June 27, 2016	October 26, 2016	Mr. R.J. Simpson	October 26, 2016	October 27, 2016	November 4, 2016

Gerald W. Kisoun
Deputy Commissioner of the Northwest Territories
Commissaire adjoint des Territoires du Nord-Ouest

BILL 6

MISCELLANEOUS STATUTE LAW
AMENDMENT ACT, 2016

The Commissioner of the Northwest Territories, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows:

Child and Family Services Act

1. Paragraph 91(g.1) of the *Child and Family Services Act* is repealed.

Coroners Act

2. The French version of subsection 32(3) of the *Coroners Act* is amended by striking out "ou au huissier,," and substituting "ou au huissier,".

Elections and Plebiscites Act

3. (1) The *Elections and Plebiscites Act* is amended by this section.

- (2) Subsection 37(1) is amended by
- (a) adding "and" after the semi-colon at the end of paragraph (b);
 - (b) striking out "; and" at the end of paragraph (c) and substituting a period; and
 - (c) repealing paragraph (d).

- (3) Subsection 37(2) is amended by
- (a) adding "and" after the semi-colon at the end of paragraph (b);
 - (b) striking out "; and" at the end of paragraph (c) and substituting a period; and
 - (c) repealing paragraph (d).

(4) The French version of subsection 131(1) is amended by adding a semi-colon at the end of paragraph (d).

(5) The English version of subsection 257(3) is amended by striking out "60 day period" and substituting "60-day period".

Engineering and Geoscience Professions Act

4. Subsection 7(2) of the *Engineering and*

PROJET DE LOI 6

LOI CORRECTIVE DE 2016

Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

Loi sur les services à l'enfance et à la famille

1. L'alinéa 91g.1) de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* est abrogé.

Loi sur les coroners

2. La version française du paragraphe 32(3) de la *Loi sur les coroners* est modifiée par suppression de «ou au huissier,» et par substitution de «ou au huissier,».

Loi sur les élections et les référendums

3. (1) La *Loi sur les élections et les référendums* est modifiée par le présent article.

- (2) Le paragraphe 37(1) est modifié par :
- a) suppression du point-virgule à la fin de l'alinéa c) et par substitution du point;
 - b) abrogation de l'alinéa d).

- (3) Le paragraphe 37(2) est modifié par :
- a) suppression du point-virgule à la fin de l'alinéa c) et par substitution du point;
 - b) abrogation de l'alinéa d).

(4) La version française du paragraphe 131(1) est modifiée par insertion du point-virgule à la fin de l'alinéa d).

(5) La version anglaise du paragraphe 257(3) est modifiée par suppression de «60 day period» et par substitution de «60-day period».

Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique

4. Le paragraphe 7(2) de la *Loi sur les professions*

Geoscience Professions Act is amended by striking out "held by a mail vote".

Explosives Use Act

5. (1) The *Explosives Use Act* is amended by this section.

(2) Section 2 is amended by striking out "the Territories" and substituting "the Northwest Territories".

(3) Subsection 5(3) is amended by striking out "or the Yukon Territory" and substituting "or territory".

(4) The English version of subsection 5(4) is amended by striking out "the age of 19 years" and substituting "19 years of age".

Health and Social Services Professions Act

6. The definition "layperson" in section 1 of the *Health and Social Services Professions Act* is amended by striking out "a Board of Management established by" in paragraph (b) and substituting "the Territorial board of management or a Board of Management within the meaning of".

Jury Act

7. Section 11 of the *Jury Act* is amended by adding "and the *Health Information Act*" after "the *Access to Information and Protection of Privacy Act*".

Motor Vehicles Act

8. Paragraph 349(b.1) of the *Motor Vehicles Act* is repealed and the following is substituted:

(b.1) setting out the exemptions, alterations or additions to the provisions of this Act or the regulations respecting the registration of motor vehicles, licence plates or drivers' licences contained in an agreement made under section 325 or 326;

Northwest Territories Housing Corporation Act

d'ingénieur et de géoscientifique est modifié par suppression de «par vote postal effectué».

Loi sur l'usage des explosifs

5. (1) La *Loi sur l'usage des explosifs* est modifiée par le présent article.

(2) L'article 2 est modifié par suppression de «territoires» et par substitution de «Territoires du Nord-Ouest».

(3) Le paragraphe 5(3) est modifié par suppression de «ou du territoire du Yukon» et par substitution de «ou d'un territoire».

(4) La version anglaise du paragraphe 5(4) est modifiée par suppression de «the age of 19 years» et par substitution de «19 years of age».

Loi sur les professions de la santé et des services sociaux

6. La définition de «non-initié» à l'article 1 de la *Loi sur les professions de la santé et des services sociaux* est modifiée par suppression, à l'alinéa b), de «ou d'un conseil d'administration constitué en vertu» et par substitution de «, ou du conseil d'administration territorial ou d'un conseil d'administration au sens».

Loi sur le jury

7. L'article 11 de la *Loi sur le jury* est modifié par adjonction de «et la *Loi sur les renseignements sur la santé*» après «la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*».

Loi sur les véhicules automobiles

8. L'alinéa 349b.1) de la *Loi sur les véhicules automobiles* est abrogé et remplacé par ce qui suit :

b.1) préciser les exceptions, les modifications ou les adjonctions relatives aux dispositions de la présente loi ou des règlements concernant l'immatriculation des véhicules automobiles, les plaques d'immatriculation ou les permis de conduire contenues dans un accord conclu sous le régime de l'article 325 ou de l'article 326;

Loi sur la Société d'habitation des

9. The French version of paragraph 19(1)(c) of the Northwest Territories Housing Corporation Act is amended by striking out "à la l'article 52" and substituting "à l'article 52".

Northwest Territories Hydro Corporation Act

10. The French version of section 18 of the Northwest Territories Hydro Corporation Act is amended in that portion preceding paragraph (a) by striking out "de la la partie 8" and substituting "de la partie 8".

Oil and Gas Operations Act

11. The French version of section 11(2) of the Oil and Gas Operations Act is repealed and the following is substituted:

Restriction

(2) Cependant, nul ne peut pénétrer sur un bien-fonds dans une zone d'application de la présente loi - occupé par un propriétaire ou un possesseur légitime autrement qu'en vertu d'une autorisation délivrée en application de l'alinéa 10(1)b) ou d'un titre au sens de l'article 1 de la *Loi sur les hydrocarbures* - ou y exercer ces activités aux fins prévues au paragraphe (1) sans le consentement de celui-ci, ou dans le cas où le consentement est refusé, que conformément aux conditions d'une décision de l'Office des droits de surface prise conformément à la *Loi sur l'Office des droits de surface*.

Public Trustee Act

12. Subsection 39(1) of the Public Trustee Act is amended by

- (a) striking out "and" at the end of paragraph (e);
- (b) striking out the period at the end of paragraph (f) and substituting "; and"; and
- (c) adding the following after paragraph (f):
- (g) respecting forms to be used under this Act;
- (h) prescribing any other thing that is to be prescribed under this Act; and
- (i) respecting any other matter the Commissioner considers necessary or advisable for carrying out the purposes

9. La version française de l'alinéa 19(1)c) de la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est modifiée par suppression de «à la l'article 52» et par substitution de «à l'article 52».

Loi sur la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest

10. La version française de l'article 18 de la Loi sur la Société d'hydro des Territoires du Nord-Ouest est modifiée par suppression, dans le passage introductif, de «de la la partie 8» et par substitution de «de la partie 8».

Loi sur les opérations pétrolières

11. La version française du paragraphe 11(2) de la Loi sur les opérations pétrolières est abrogée et remplacée par ce qui suit :

Restriction

(2) Cependant, nul ne peut pénétrer sur un bien-fonds dans une zone d'application de la présente loi - occupé par un propriétaire ou un possesseur légitime autrement qu'en vertu d'une autorisation délivrée en application de l'alinéa 10(1)b) ou d'un titre au sens de l'article 1 de la *Loi sur les hydrocarbures* - ou y exercer ces activités aux fins prévues au paragraphe (1) sans le consentement de celui-ci, ou dans le cas où le consentement est refusé, que conformément aux conditions d'une décision de l'Office des droits de surface prise conformément à la *Loi sur l'Office des droits de surface*.

Loi sur le curateur public

12. Le paragraphe 39(1) de la Loi sur le curateur public est modifié par :

- a) suppression du point à la fin de l'alinéa f) et par substitution du point-virgule;
- b) adjonction de ce qui suit après l'alinéa f) :
- g) régir les formules à utiliser pour l'application de la présente loi;
- h) prendre toute autre mesure d'ordre réglementaire prévue par la présente loi;
- i) régir toute autre question qu'il estime nécessaire ou souhaitable à l'application de la présente loi.

and provisions of this Act.

Social Assistance Act

13. (1) The *Social Assistance Act* is amended by this section.

(2) That portion of section 11 preceding paragraph (a) is amended by striking out "federal Minister of Health" and substituting "Minister of Employment and Social Development Canada".

(3) Paragraph 12.1(2)(c) is amended by striking out "or the Yukon Territory" and substituting "or territory".

COMMENCEMENT

14. (1) Subject to subsection (2), this Act comes into force on assent.

(2) Section 11 is deemed to have come into force on April 1, 2016.

Loi sur l'assistance sociale

13. (1) La *Loi sur l'assistance sociale* est modifiée par le présent article.

(2) Le passage introductif de l'article 11 est modifié par suppression de «ministre fédéral de la santé» et par substitution de «ministre de l'Emploi et du Développement social Canada».

(3) L'alinéa 12.1(2)c) est modifié par suppression de «provincial ou du territoire du Yukon» et par substitution de «provinciaux ou territoriaux».

ENTRÉE EN VIGUEUR

14. (1) Sous réserve du paragraphe (2), la présente loi entre en vigueur à la date de sa sanction.

(2) L'article 11 est réputé être entré en vigueur le 1^{er} avril 2016.

